



A 18 h 30 le lundi 16 avril 2018, le Conseil communautaire s'est rassemblé à la Maison de Pays de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, à la suite de la convocation adressée par le président le 10 avril 2018.

Présents : TAPON Michel, Président

ARNOUX Guylaine, AUBINEAU Daniel, BARBIER André, BEZIAT Delphine, SANFAUTE Odile (sortie avant le vote du point n°9), BILLAUD Yves, BIRE Michel, BOBINEAU Joël, BOIGEOL Hervé, BONNET Martine, BOUCHER Cécile, BOULARD Stéphane, COULON Anne-Marie, DOMBAL Adrien, DUPAS Laurent (sorti avant le vote du point n°6), FONTAN Guy, FOURAGE Hugues (sorti avant le vote du point n°8.1 et entré avant le vote du point n°8.2), FROMAGET Marie-Thérèse, GIRAUD Joël, GRAYON Patrick, GUÉRIN Bernard, HERAUD Michel, HERBÉ Didier, HERNANDEZ Philippe, HOCBON Ludovic (sorti et entré avant le vote du point n°10), LALERE Jean-Michel, LEGERON Ghislaine, LUCAS Noëlla (sortie avant le vote du point n°9), MACORPS Jean-Paul, MAZOUÉ Dominique, MORETTON Annette, PAGEAUD Lionel, PAILLAT Jacques, PLAIRE Claudine (arrivée avant le vote du point n°1), RAGUIN Pierrette, REMAUD Alain, RIVIERE Francis, ROUSSILLON Christelle, ROUX Jean-Pierre, ROY Sébastien, TRUDEAU Christelle et VERDON Sébastien.

Excusés : ROY Jacky a donné pouvoir à TAPON Michel,  
GARREAU Myriam a donné pouvoir à MORETTON Annette,  
PLAIRE Claudine a donné pouvoir jusqu'à son arrivée à BONNET Martine,  
DUPAS Laurent a donné pouvoir après son départ à HERBÉ Didier,  
BOUILLAUD Stéphane a donné pouvoir à BOIGEOL Hervé,  
DROUIN Thierry a donné pouvoir à HOCBON Ludovic,  
GAILLARD Leslie a donné pouvoir à LALÈRE Jean-Michel

BIENVENU Alain s'excuse, SANFAUTE Odile sa suppléante est présente.

Absent(s) : WILLEMOT Isabelle.

Secrétaire  
de séance : COULON Anne-Marie

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de quarante-neuf, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

- 
- **NOMME** à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, COULON Anne-Marie, conseillère communautaire de MOUZEUIL SAINT MARTIN.
  - **PREND ACTE** des décisions prises par le Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.
  - **PREND ACTE** des décisions prises par le Bureau de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

▪ **PROCLAME**

Titulaires		Suppléants	
M. GATINEAU Dominique	CM, Auchay-sur-Vendée	M. GIRAUD Joël	CT, Maire d'Auchay-sur-Vendée
M. FONTAN Guy	CT, Maire de Bourneau	M. BOUTEILLER Jean-Marc	Adj, Bourneau
M. BOULARD Stéphane	CT, Doix lès Fontaines	M. PAGEAUD Lionel	CT, Maire de Doix lès Fontaines
M. LALERE Jean-Michel	CT, Maire de Fontenay-le-Comte	M. PETORIN Jean-Pierre	CM, Fontenay-le-Comte
M. AUBINEAU Daniel	CT, Maire de Foussais-Payré	M. COUTURIER Jacky	CM, Foussais-Payré
M. TRILLAUD Philippe	CM, L'Hermenault	M. ROUX Jean-Pierre	CT, Maire de L'Hermenault
M. VERDON Gérard	Adj, Le Langon	M. BIENVENU Alain	CT, Maire du Langon
M. REMAUD Alain	CT, Maire du Poiré-sur-Velluire	M. VEILLON Christian	CM, Le Poiré-sur-Velluire
M. GRAYON Patrick	CT, Maire de Longèves	M. MAROT Roger	Adj, Longèves
M. PIERRE Pascal	CM, L'Orbrie	M. GUIADEFUR Jean-Charles	CM, L'Orbrie
M. AUMAND Damien	CS, Marsais Ste Radegonde	M. RIVIERE Jean-Paul	CM, Marsais Ste Radegonde
M. GORALCZYCK Henri	Adj, Mervent	Mme ROYER Stéphanie	CM, Mervent
M. RIDEAUD Daniel	CM, Montreuil	M. MERCIER Jean-Pierre	CM, Montreuil
M. FILLON Nicolas	CM, Mouzeuil St Martin	Mme COULON A-Marie	CT, Maire de Mouzeuil St Martin
M. PAILLAT Jacques	CT, Maire de Petosse	M. RIVIERE André	CM, Petosse
M. SAVINEAU Michel	Maire de Pissotte	M. BARBIER André	CT, Adj Pissotte
M. MAZOUÉ Dominique	CT, Maire de Pouillé	M. MARTIN Xavier	CM, Pouillé
M. GROLLEAU Cyrille	CM, St Martin des Fontaines	Mme BOURDEAU Marylène	CS, St Martin des Fontaines
M. GUERIN Bernard	CT, Maire de St Martin de Fraigneau	M. BON Loïc	Adj, St Martin de Fraigneau
Mme RAGUIN Pierrette	CT, Adj St Michel-le-Cloucq	M. BILLAUD Yves	CT, Maire de St Michel-le-Cloucq
M. MENARD Yves-Marie	CS, Adj Sérigné	M. TAPON Michel M.	CT, Maire de Sérigné
M. DUPAS Laurent	CT, Maire de Velluire	M. BARREAU Serge	CS, Adj Velluire
M. BELAUD Didier	Adj, Vouvant	M. BILLAUD Maurice	CM, Vouvant

ayant obtenu la majorité absolue au premier tour des suffrages exprimés, élus représentants de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée au sein du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes.

- **DIT** que cette délibération abroge et remplace la délibération n°8.3 du 23 janvier 2017 portant sur le même objet, à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

- Concernant la désignation de nouveaux membres professionnels au Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Pays de Fontenay-Vendée :

- **PREND ACTE** de la désignation de :

- M. Cédric DEKEYSER (Président Fontenay Action), en remplacement de M. Jean-Michel COUZINET,
- M. Guillaume du FONTENIOUX (Château de Terre-Neuve), en remplacement de M. Henri du FONTENIOUX,
- M. Sébastien LAURENT (Natur'Zoo à Mervent), en remplacement de M. Guillaume ROMANO,

- **DIT** que les membres du conseil d'exploitation sont :

Membres élus	Membres professionnels
M. Michel HERAUD, CT, Adj, Auchay-sur-Vendée, M. Hervé BOIGEOL, CT, Fontenay-le-Comte M. Hugues FOURAGE, CT, Fontenay-le-Comte Mme Marie-Thérèse FROMAGET, CT, Maire de Marsais-Sainte-Radegonde Mme Leslie GAILLARD, CT, Fontenay-le-Comte Mme Myriam GARREAU, CT, Fontenay-le-Comte M. Joël GIRAUD, CT, Maire d'Auchay-sur-Vendée Mme Annette MORETTON, CT, Fontenay-le-Comte M. Francis RIVIERE, CT, Maire de Saint-Cyr-des-Gâts Mme Christelle TRUDEAU, CT, Fontenay-le-Comte Mme Isabelle WILLEMOT, CT, Fontenay-le-Comte M. Sébastien ROY, CT, Maire de Saint-Laurent-de-la-Salle M. Jacky ROY, CT, Maire de Vouvant Mme Noëlla LUCAS, CT, Maire de L'Orbrie M. Joël BOBINEAU, CT, Maire de Mervent M. Patrick GRAYON, CT, Maire de Longèves M. Daniel AUBINEAU, CT, Maire de Foussais-Payré	<b>Hôteliers/Restaurateurs :</b> Sylvie ALEXANDRE – Fontarabie – Fontenay-le-Comte Frédéric BEUCHILLOT – Le Rabelais – Fontenay-le-Comte Louis-Adrien BEAUJALU Restaurant Café de Mélusine – Vouvant Sylvain LECLERC – Contact Hôtel – Fontenay-le-Comte <b>Gîtes/Meublés de tourisme/Chambres d'hôtes :</b> Monique AUMAND (Gîte – Marsais-Sainte-Radegonde) Benoit AUBINEAU (Gîte – Foussais-Payré) André ROTURIER (Gîte – Bourneau) Caroline BLANC-GILLIER (Chambres d'hôtes, gîte – Fontenay-le-Comte) Pascal et Stéphanie LAURENT (Chambres d'hôtes – Longèves) Bernard L'HOMMEAU (Chambres d'hôtes, gîte – Fontenay-le-Comte) <b>Gestionnaires de sites touristiques :</b> Guillaume du FONTENIOUX (Château de Terre-Neuve) Sébastien LAURENT (Natur'Zoo - Mervent) <b>Producteurs locaux :</b> Mathieu COIRIER – Domaine COIRIER (AOC Fiefs Vendéens Pissotte) <b>Gestionnaires de campings / hébergements de groupe /</b> Léonard BOIVINEAU (Camping les Rulières – Saint-Valérien) Pascal RAGUIN (Camping à la Ferme – Saint-Michel-le-Cloucq) <b>Commerçants :</b> Cédric DEKEYSER (Président Fontenay Action – Fontenay-le-Comte)

- Concernant le Syndicat Mixte du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) des Trois Rivières – Dissolution, à la majorité (**8 abstentions**) : FOURAGE Hugues, MACORPS Jean-Paul, ROUSSILLON Christelle, représentants la commune de Fontenay-le-Comte, DUPAS Laurent représentant la commune de Velluire, HERBÉ Didier, représentant la commune de Montreuil, LUCAS Noélla, représentant la commune de L'ORBRIE, SANFAUTE Odile, représentant la commune du Langon et GUERIN Bernard, représentant la commune de Saint Martin de Fraigneau) :
  - **DECIDE** de la dissolution du Syndicat Mixte du CLIC des Trois Rivières à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 ou à la date d'effet de l'arrêté préfectoral si elle est postérieure au 1<sup>er</sup> juin 2018 ;
  - **SOLLICITE** auprès de Monsieur le Préfet de la Vendée, l'arrêté de dissolution du Syndicat Mixte du CLIC des Trois Rivières lorsque l'ensemble des formalités sera rempli ;
  - **AUTORISE** le Président :
    - à saisir l'ensemble des organes délibérants pour qu'ils se prononcent sur les conditions de liquidation de ce syndicat,
    - à signer tous les documents afférents à ce domaine.
  
- Concernant le Personnel communautaire – Création d'un poste d'Animateur de la Maison de l'Economie – Directeur du service économique unifié, à la majorité (**5 abstentions**) : FOURAGE Hugues, MACORPS Jean-Paul, ROUSSILLON Christelle, représentants la commune de Fontenay-le-Comte, HERBÉ Didier, représentant la commune de Montreuil, et SANFAUTE Odile, représentant la commune du Langon) :
  - **CREE** un emploi permanent de catégorie A : attaché ou attaché principal pour assurer les missions d'animateur de la Maison de l'Economie – Directeur du Service Economique Unifié;
  - **AUTORISE**, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, M. le Président à procéder au recrutement d'un agent non titulaire de droit public à temps complet pour 3 ans renouvelable une fois par reconduction expresse dans la limite de 6 ans et à signer le contrat de travail à intervenir, avec une rémunération calculée par référence à un indice brut de l'échelle indiciaire du grade d'attaché ou attaché principal et le cas échéant les primes et indemnités afférents au grade.
  - **AUTORISE** M. le Président à signer le contrat correspondant.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget principal.
  
- Concernant le Programme Local de l'Habitat (PLH) – Bilan annuel 2016-2017, à l'unanimité :
  - **APPROUVE** le bilan 2016-2017 du Programme Local de l'Habitat annexé à la délibération.
  
- Concernant la participation financière – Projet de territoire – Demande de subvention au titre du Fonds Régional aux Etudes Stratégiques (FRES), à l'unanimité :
  - **PROPOSE** de solliciter la Région des Pays de Loire à hauteur de 30 % du montant estimé de l'étude soit 39 000 €, au titre du FRES, pour le projet de territoire,
  - **AUTORISE** M. le Président à solliciter la subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
  
- Concernant la participation financière – Demande de fonds de concours à la commune de Vouvant, à l'unanimité :
  - **SOLLICITE** de la Commune de Vouvant un fonds de concours d'un montant de 7 150 € pour la rénovation du Bureau d'Information Touristique de Vouvant,
  - **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette opération.
  
- Concernant le Patrimoine – Acquisition d'un ensemble immobilier (bâtiment et terrain) sur la parcelle cadastrée section YR n°44 sise Allée de l'Innovation à Fontenay-le-Comte, suite à un vote à bulletin secret, par 29 votes POUR, 6 votes BLANC, 11 votes CONTRE :
  - **APPROUVE** le principe d'acquisition de l'ensemble immobilier à la société GARCZYNSKI TRAPLOIR VENDEE sis 11 allée de l'Innovation à Fontenay-le-Comte, parcelle cadastrée section YR n°44 d'une surface totale de 10 900 m<sup>2</sup>,
  - **DIT** que les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur,
  - **AUTORISE** le Président à engager toutes démarches de négociation pour cette opération dans les limites des montants indiqués dans la délibération.

- Concernant le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) Assainissement Non Collectif – Exercice 2017, à l'unanimité :
  - **APPROUVE** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2017, tel qu'annexé à la délibération,
  - **PROPOSE** que la délibération ainsi que le rapport annuel annexé soient :
    - publiés sur le portail de l'observatoire des données sur les services publics d'eau et d'assainissement,
    - mis à la disposition du public à la Maison de Pays, siège de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et des maires des communes membres afin qu'ils puissent le présenter à leur assemblée délibérante.
  
- Concernant la Protection des données personnelles – Convention et désignation d'un délégué (DPO), à l'unanimité :
  - **DEDIDE**
    - d'adopter la proposition de Monsieur le Président,
    - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'un DPO mutualisé proposée par e-Collectivités Vendée,
    - de nommer Monsieur Pierre SYLVESTRE en tant que DPO de la collectivité,
    - d'inscrire au budget les crédits correspondants.
  
- Concernant la Motion de soutien aux éleveurs du Sud-Vendée et demande de révision de la nouvelle cartographie de la zone défavorisée simple (ZDS), à l'unanimité :
  - **APPROUVE** la motion de soutien aux éleveurs du Sud-Vendée,
  - **AUTORISE** le Président à solliciter un réexamen de la nouvelle cartographie de la ZDS auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que du Ministère de la Transition écologique et solidaire.



---

Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Michel TAPON**